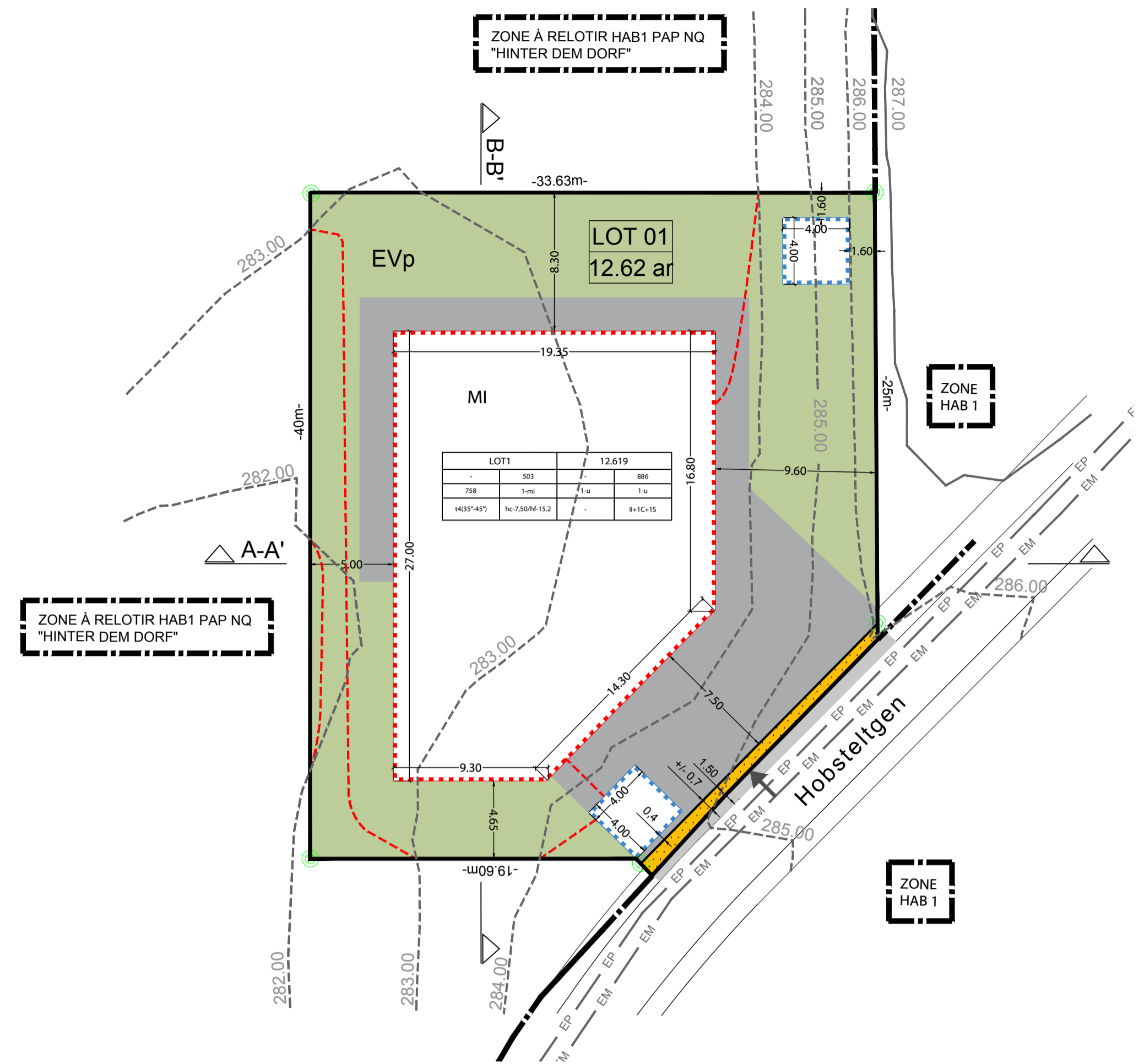


SITUATION DU PAP "EYSCHEN" DANS LE PAP NQ "HINTER DEM DORF" (ZONE À RELOTIR)

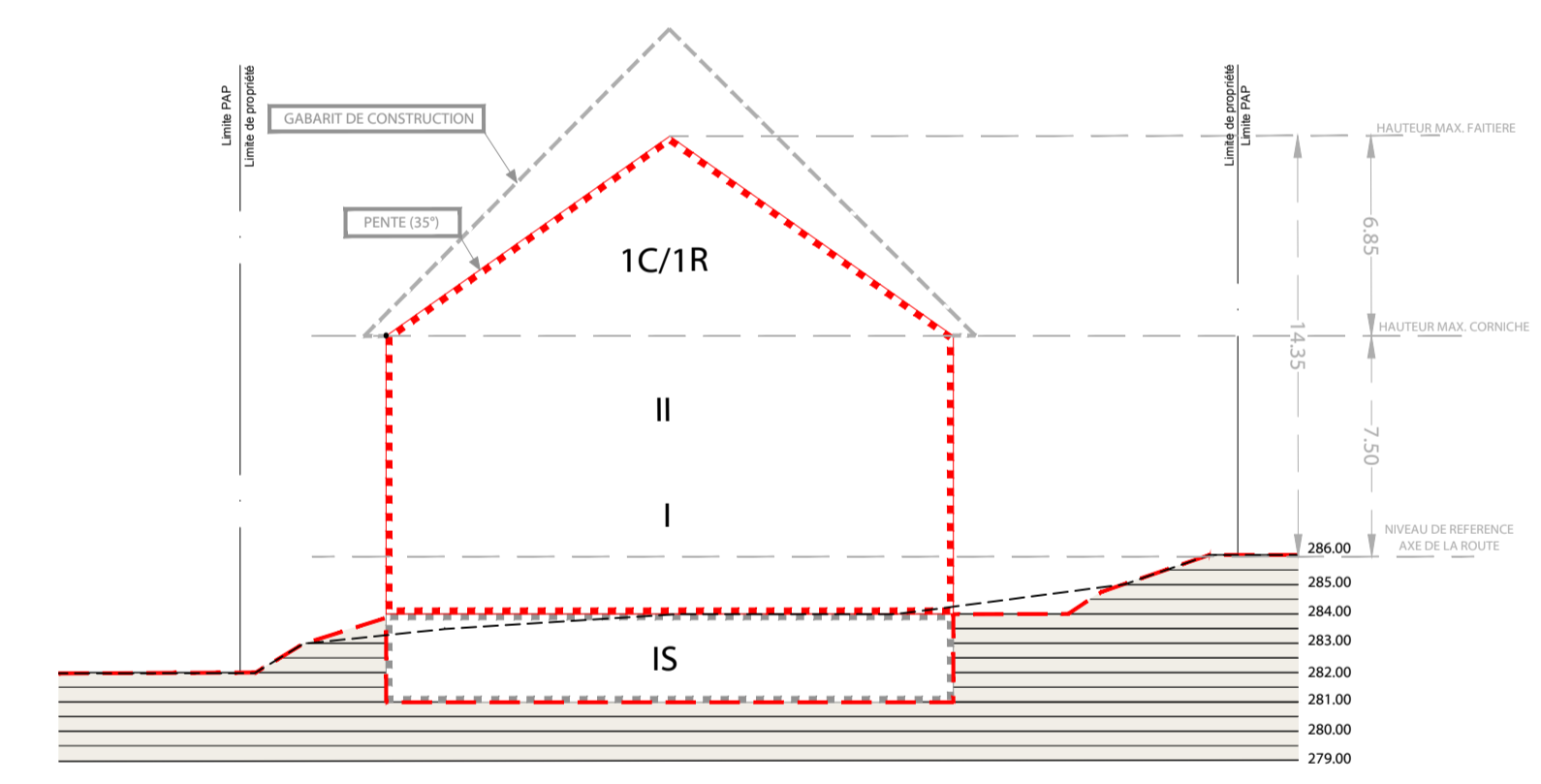
PARCELLE CADASTRALE n°606/4760  
 Surface Brute : 12.772 ares  
 Surface Nette : 12.619 ares  
 Surface à céder au domaine public communal : 15.3 m2 soit +/- 1%  
 Densité de logement par hectare : +/- 7 log/ha  
 COS : 0.4 CUS : 0.7 CSS : 0.6  
 Maison individuelle : 1



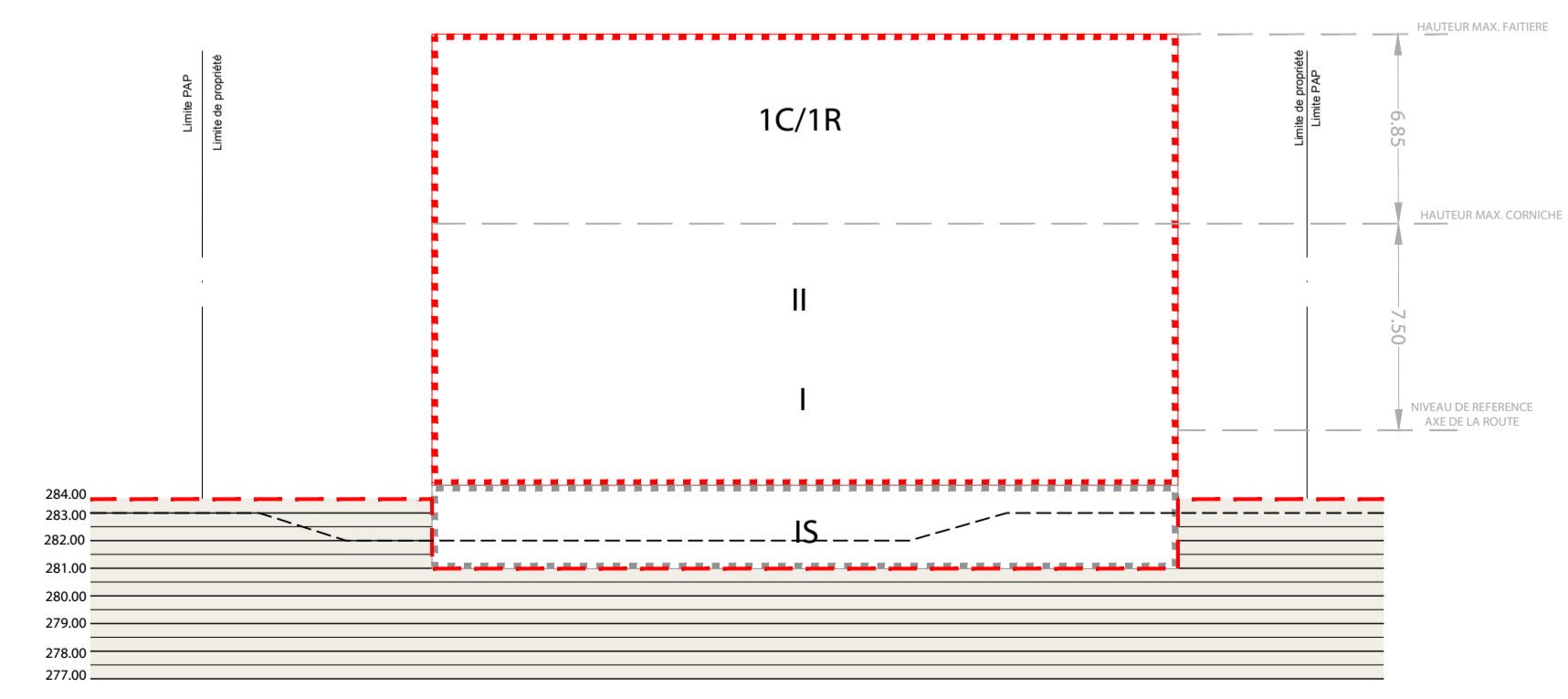
SURFACES



PLAN D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER



COUPE SIGNIFICATIVE AA'



COUPE SIGNIFICATIVE BB'

- Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot
- surface d'emprise au sol (m²) surface du lot / de filot (ares)  
 surface de scellement du sol (m²) surface constructible brute (m²)  
 type de toiture (M, P, T, S, C) type et nombre de logements  
 type de terrain (N, R, S, C) nombre de niveaux  
 type, disposition et nombre des constructions (pour des constructions (m)
- Délimitation du PAP et des zones du PAG**
- PAP délimitation du PAP
  - PAG délimitation des différentes zones du PAG
- Courbes de niveau**
- terrain remodifié
  - - - terrain existant
- Nombre de niveaux**
- I, II, III... nombre de niveaux pleins
  - +1, 2, 3...R nombre d'étages en retrait
  - +1, 2, 3...C nombre de niveaux sous combles
  - +1, 2, 3...S nombre de niveaux en sous-sol
- Hauteur des constructions**
- hcv hauteur à la corniche de x mètres
  - hca hauteur à l'assise de x mètres
  - hfa hauteur au faite de x mètres
- Types, dispositions et nombre des constructions**
- oc constructions en ordre contigu
  - onc constructions en ordre non contigu
  - x-mi x maisons isolées
  - x-mj x maisons jumelles
  - x-mb x maisons en bande
- Types et nombre de logements**
- x-uf x logements de type unifamilial
  - x-b x logements de type bifamilial
  - x-c x logements de type collectif
- Forme des toitures**
- tp toiture plane
  - tx (y/z) % toiture à x versants, degré d'inclinaison
  - orientation du faite
- Gabarit des immeubles (plan / coupes)**
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
  - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
  - limites de surfaces constructibles pour dépendances
  - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
  - limites de surfaces constructibles pour avant-corps
- Délimitation des lots / parcelles**
- lot projeté
  - terrains cédés au domaine public communal
- Degré de mixité des fonctions**
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
  - max x% pourcentage maximal en surface construite brute de logement par construction
  - ob x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction
- Espaces extérieurs privés et publics**
- Evp espace vert privé
  - EVP espace vert public
  - ADJ aire de jeux ouverte au public
  - ADJ espace extérieur pouvant être scellé
  - voie de circulation motorisée
  - espace pouvant être dédié au stationnement
  - chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
  - voies de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- Plantations et murets**
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
  - haie projetée / haie à conserver
  - muret projeté / muret à conserver
- Servitudes**
- servitude de type urbanistique
  - servitude écologique
  - servitude de passage
  - élément bâti ou naturel à sauvegarder
- Infrastructures techniques**
- canalisation à ciel ouvert pour eaux pluviales
  - canalisation pour eaux pluviales
  - canalisation pour eaux usées
  - fosse ouverte pour eaux pluviales

LEGENDE OFFICIELLE

- Cotations**
- dimensionnement des immeubles
  - reculs des immeubles
- Représentations**
- E-E indication des coupes
  - LOT 00 0.00 ar indication numéro lot et surface
- PAP**
- PAP
  - ZONE À RELOTIR
- Espace public hors PAP**
- trottoir hors PAP
  - raccordement réseaux préexistants
  - canalisation pour eaux mixtes existantes
  - canalisation pour eaux pluviales existante

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

MAITRE DE L'OUVRAGE :

# ADY EYSCHEN

80, Grand-rue L-8510 Redange

PROJET :

## PAP "EYSCHEN"

Redange-sur-Attert  
Hobstelngen

ECHELLE : 1 / 250 e    DESSINE : ZD    CONTROLE : AG    DATE : 08.03.2018